

## « Gestes barrières et autres consignes de distanciations »

Bien qu'en ce début d'été, tous les indicateurs sérieux permettent d'affirmer que l'épidémie de grippe, en France comme en Europe, est bel et bien terminée, le gouvernement français (dont on a pu apprécier l'efficacité et la cohérence des décisions antérieures) persiste à imposer une réglementation drastique de « déconfinement » dont la logique échappe... Puisque le risque de contamination est proche de zéro, comme c'est toujours la norme en fin d'épidémie de grippe, en quoi toutes ces précautions sont-elles véritablement nécessaires ? Que ce soit dans le seul but « bienveillant » de préserver notre santé ne peut que susciter de vastes interrogations... !? D'autant que la démonstration, cette fois-ci réellement scientifique, de leur inutilité a récemment fini par émerger et vient définitivement démentir le discours officiel.

Denis Rancourt, ancien professeur de physique à l'Université d'Ottawa, vient de publier une étude dont la pertinence étayée ne laisse aucune place au doute : Il n'en existe pour l'instant que la version en anglais « <https://vixra.org/pdf/2006.0044v1.pdf> » mais il est possible de consulter une autre de ses communications antérieures « [Critique de la réponse du gouvernement canadien au COVID-19](#) », cette fois-ci en Français.

Et puis surtout visionner son interview peut-être apte à rassurer même parmi les plus alarmés : <https://www.youtube.com/watch?v=Fvp6uah-2hY>

Ainsi, bien que la réouverture des lieux d'hébergement touristique soient plus ou moins (rien de bien officiel !) soumises à ses règles d'hygiène et de distanciation, nous ne nous y plions pas et avons décidé de ne rien changer, ni dans notre comportement, ni dans les services que nous proposons. En conséquence nous attendons également de nos visiteurs la même vivifiante attitude... C'est donc à vous, en toute transparence et dans ces conditions, de décider, ou non, de venir chez nous...

Quelques remarques annexes :

- La propreté comme la fraîcheur de nos chambres et de leurs literies ont toujours été une de nos toutes premières attentions... Mais ces directives-là sont tout à fait assimilables aux règles d'hygiène appliquées dans les établissements hospitaliers ce que, d'évidence, nous ne sommes pas !
- D'ailleurs, bien que personne jusqu'à présent ne semble en avoir pris conscience, les garantir aura pour premier effet de rendre les hébergeurs (nous !) juridiquement responsables d'une hypothétique contamination en cas de « faille dans le protocole ». Il est hors de question que nous nous exposions à ce risque de dérives procédurières !
- Enfin, et c'est là le plus inacceptable, elles dégradent irrémédiablement le climat de convivialité et d'échanges qui est le propre de notre activité d'accueil..., en tout cas telle que nous la concevons ! Si nous devons établir tout une série de « gestes barrières » pour prétendument protéger nos hôtes cela implique que notre lieu et nous-mêmes représentons potentiellement un redoutable danger pour eux. Cette défiance préliminaire n'est pas conciliable avec le désir et la volonté de rencontre et de connaissance d'autrui qui sont nos essentielles motivations.

Mise à jour au 13 juillet 2020